



ASSURANCES



ace europe

DECLARATION DE SINISTRE



Veuillez retourner votre déclaration accompagnée des pièces justificatives requises à notre Assureur-Gestionnaire :

ACE European Group Ltd,
Service Sinistre American Express
Le Colisée
8, avenue de l'Arche
92419 COURBEVOIE CEDEX

PROTECTION DES ACHATS

Toute déclaration de sinistres doit être envoyée aussitôt que possible et au plus tard dans les 45 jours qui suivent la date de survenance du fait générateur du sinistre.

Renseignements personnels

Numéro de Carte Business Platinum American Express: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopie : _____ E-mail : _____

Avez-vous déjà déclaré un sinistre Assurance Protection des Achats au cours des 12 derniers mois? Oui Non

Si oui, merci d'indiquer la référence de votre dossier : n° _____

Description du sinistre :

Avez-vous payé votre article avec votre carte American Express? ⁽¹⁾ Oui Non

S'agit-il : d'un dommage d'un vol

Désignation de l'article : _____

Date d'achat : _____

Prix ⁽²⁾ : _____

Date du sinistre : _____

L'article est-il sous garantie ? : Oui Non

Circonstances de l'événement (date, lieu, description) :

Avez-vous des témoins ? Oui Non

Si oui, merci de préciser leurs coordonnées :

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____



ASSURANCES



ace europe

Déclaration sur l'honneur:

Je soussigné certifie que les informations déclarées sont sincères et à ma connaissance véritable.
Je suis averti que toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle peut entraîner la déchéance du contrat.

Signature:

Date:

Pièces justificatives à joindre à votre déclaration :

- Original de la facture de l'article ainsi que l'original de la facturette American Express
- Copie du relevé American Express où figure la dépense de l'article
- En cas de vol, joindre le dépôt de plainte fait auprès des autorités compétentes
- En cas de dommage, joindre l'article endommagé, à vos frais, pour lequel vous demandez l'indemnisation

1. *Seuls les articles intégralement réglés avec la Carte American Express, sous les 90 jours suivant l'achat, entrent dans le domaine de la garantie Protection des Achats conformément aux Conditions Générales*
2. *Une franchise de 100 € est appliquée par article conformément aux Conditions Générales*

En cas de remboursement, le montant sera porté au crédit de votre compte carte American Express